EN BREF

TRAVAUX : DES RÈGLES À RESPECTER

Une construction à faire, une terrasse ou une aire de stationnement à aménager, une piscine à creuser, une haie végétale à planter, voire même des travaux intérieurs quand il y a changement de destination d'un bien immobilier, toutes ces réalisations peuvent être soumises à la réglementation sur l'urbanisme. Parfois il n'est nul besoin de faire une demande, c'est le cas par exemple d'une construction de moins de 5 m². Dans d'autres cas, il faut faire une déclaration préalable (pour conserver le même exemple, une construction comprise entre 5 m² et 20 m²), tandis qu'au-delà de cette surface, un permis de construire est nécessaire.
Les démarches administratives varient donc en fonction des caractéristiques des travaux envisagés, une réglementation complexe dans laquelle l'administré a parfois du mal à s'y retrouver. Le service urbanisme à la mairie, ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et, de 14 h à 18 h, est là pour accueillir, informer et conseiller les personnes concernées.

COUP DE POUCE AU PERMIS DE CONDUIRE

La commune a mis en place en 2015 une aide au permis de conduire dont peuvent bénéficier toutes celles et ceux âgés de 16 à 40 ans qui souhaitent apprendre à conduire. Le montant de l'aide versée sous conditions de ressources (quotient familial) s'élève à 500 euros, la moitié étant versée après le passage du code, l'autre après celui de la conduite. Cette aide, qui représente en moyenne un tiers des frais occasionnés par l'apprentissage de la conduite et la présentation à l'examen, peut être doublée par le Conseil départemental qui a mis lui aussi en place une aide au permis. Pour l'aide communale, s'adresser à la mairie, pour l'aide du Département, à la mission locale d'Aubenas.

PORTRAIT DIDIER MEHL

LA MFR, UN ANIMATEUR DU TERRITOIRE

Portrait

Pour son directeur arrivé en 2011 à Villeneuve, la Maison familiale rurale est bien plus qu'un établissement de formation. Elle s'inscrit dans une dynamique de développement comme en témoigne son projet de rénovation et d'agrandissement.

Directeur d'une Maison familiale rurale (MFR), ça ne s'improvise pas. Didier Mehl est arrivé en 2011 à la tête de celle de Villeneuve-de-Berg après avoir occupé le même poste durant 3 ans en Champagne. Ce poste de direction, il l'avait acquis après un parcours de 17 années à la MFR de Marlhes dans la Loire, en tant que moniteur, d'abord spécialisé en sylviculture compte tenu de son passé de forestier, avant de se tourner vers les mathématiques et l'informatique. À Villeneuve, ce Mosellan d'origine s'est vite fait la réputation d'homme affable. Il a continué d'ouvrir les portes de la salle polyvalente aux associations pour l'organisation de certains événements, poursuivi les initiatives intergénérationnelles avec les résidents des Terrasses de l'Ibie. *« Il est normal de s'ouvrir sur le territoire sur lequel on habite »*, dit-il. Ce trait de caractère, on le retrouve aussi dans le projet de l'établissement qui privilégie la bienveillance dans son action pédagogique en direction de ses 169 élèves, pour les conduire vers le CAPA et le Bac pro proposés à la MFR dans le domaine des services à la personne.

Une nouvelle MFR à la rentrée 2017-2018

Aujourd'hui, le directeur doit mener à terme le projet de rénovation et d'agrandissement de la MFR créée en 1960. Les travaux qui viennent de débuter vont permettre de mettre l'établissement aux normes pour l'accueil de personnes à mobilité réduite, de rénover, moderniser et équiper la cuisine pédagogique et la salle de soins à la personne. Trois classes en structure bois seront construites sur la terrasse de la salle polyvalente, pour y accueillir davantage de groupes qu'aujourd'hui et y dispenser des stages de formation continue. La fin des travaux est prévue dans un an. La nouvelle MFR qui se conçoit comme "un animateur local" inscrit dans une dynamique de territoire, deviendra opérationnelle à la rentrée 2017-2018.

C'est Nouveau !

Un café à livre ouvert

Lire tous le même roman, se retrouver pour en discuter ensemble, pour échanger ses impressions, ses émotions, faire aussi partager ses coups de cœurs aux autres, tel est le principe du café littéraire. À l'initiative d'Élise Giroux, professeure de Français au collège Laboissière, et de la librairie Au temps retrouvé, une vingtaine de personnes enthousiastes se sont réunies le dimanche 5 juin autour de "Le liseur du 6 h 27" de Jean-Paul Didierlaurent. Une lecture de la conteuse Luce Vincent est prévue vendredi 24 juin à 19 h et le prochain café littéraire, événement mensuel gracieusement hébergé par André Quiodo au Café du siècle, se déroulera dimanche 3 juillet avec "Le soleil des Scorta", de Laurent Gaudé. En gestation, un projet de café philo et une sortie au théâtre de Privas.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

SUIVEZ LES GUIDES !

Les membres du conseil municipal des enfants transformés en jeunes guides touristiques, c'est le résultat d'une opération menée conjointement avec l'association de Protection du patrimoine de Villeneuve-de-Berg. Cette dernière a fait réaliser des bannières qui seront installées à l'emplacement des anciennes portes et tours de la Bastide Royale. Le 7 juin dernier, la présidente de l'association Marie-Thérèse Balayn a présenté le projet aux élus du conseil municipal des enfants. Ils vont préparer une animation présentée pour la pose des bannières : rendez-vous samedi 9 juillet Porte de l'Hôpital.

Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Christian Audigier, maire | Rédaction : Christian Audigier, Sylvie Dubois, Pierre Magnetto | Photos : La Mairie, Pierre Magnetto, Virginie Volle, Fotolia, European Communities ©, x | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier recyclé | Ne pas jeter sur la voie publique.

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg

ÉDITO

Ce trimestre a connu son lot d'évènements à commencer par le plus important dans la vie communale, le vote du budget. C'est un exercice toujours difficile ; la commission des finances a construit un budget primitif qui, malgré la baisse des dotations, correspond à nos engagements. Les investissements sont maintenus, le recours à l'emprunt sera inévitable pour réaliser tous les programmes inscrits. Une maitrise des frais de fonctionnement sera notre ligne de conduite. Les subventions aux associations n'ont pas été réduites. Pour mener à bien tout cela la commune a voté une augmentation mesurée de 2 % des taux *(voir dossier p 1 et 2)*.
L'année 2016 a déjà vu la fin des travaux de la rue de Serres. D'autres vont commencer sous peu. Je citerais la rénovation de l'ancien bâtiment "L'Ardéchoise" début juillet, la sécurisation du Quartier Pommier-Forcemale et aussi, l'aménagement de la zone ludique à La Pinède.
Le mois de mai a vu se dérouler beaucoup de manifestations sportives et culturelles : le stage de percussions de l'association Encontro, les compétitions fédérales boulistes, la fête du centre socio-culturel, la marche de la Caillette et le festival "D'une court à l'autre". Je remercie sincèrement tous les Villeneuvois qui participent activement, tout au long de l'année, à la vie et à l'animation de notre commune.
Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Christian Audigier, maire

BUDGET

DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Dossier

Le budget 2016 de la commune a été approuvé le 15 avril dernier. Il prévoit des investissements ambitieux.

« Ambitieux », « conforme aux engagements pris », « porteurs d'investissements pour améliorer la qualité des services aux habitants et le cadre de vie », voici le budget général 2016 résumé en quelques mots par le maire Christian Audigier. Voté le 15 avril dernier par le conseil municipal, il avoisine les 4,8 millions d'euros hors assainissement et, se caractérise notamment par le volume des investissements programmés, plus de 2,3 millions d'euros. Les grands projets seront partiellement financés en ayant recours à l'emprunt.

Changement de braquet malgré la contrainte budgétaire

« En 2014 nous avons été élus. En 2015 nous avons finalisé nos projets en concertation avec les associations et les Villeneuvois et lancé les marchés publics. En 2016 nous passons à la phase de concrétisation des projets les plus structurants pour la ville et ses habitants », poursuit le maire. Ce changement de braquet s'opère cependant dans un contexte budgétaire contraint par une forte diminution des dotations de l'État, de près de 13 %. Fallait-il pour autant renoncer aux ambitions de la municipalité pour les Villeneuvois ? Non ont répondu les élus, mettant en œuvre des mesures pour compenser ce désengagement *(lire page 2)*.
Ainsi, ce budget permet-il de débuter ou de terminer d'importantes réalisations comme l'aménagement de la rue de Serres, l'aménagement du parc ludique de La Pinède *(lire Pitchoun 1er trimestre 2016)*, la sécurisation des accès au collège Laboissière rue Beaufort ou encore, celle de la 5e branche au rond-point du Pommier. ***(Suite page 2)***

INTERCOMMUNALITÉ

BERG ET COIRON : PÉRIMÈTRE INCHANGÉ

Dans le cadre du nouveau Schéma départemental de coopération intercommunale le périmètre de Berg et Coiron restera inchangé. Le projet prévoyait une fusion avec les communautés du Pays d'Aubenas-Vals, du Vinobre, du Val de Ligne et d'Ardèche sources et volcans. Le conseil municipal s'était prononcé contre, en raison notamment de la perte de proximité entre les élus et les citoyens. En février, il a approuvé la nouvelle mouture, en indiquant sa volonté de préparer l'avenir pour une intégration en 2020 en communauté d'agglomération.

SOMMAIRE

P 1 | ÉDITO DU MAIRE
DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR *(1re partie)*
BERG ET COIRON : PÉRIMÈTRE INCHANGÉ
P 2 | LA MAIRIE À VOTRE SERVICE
DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR *(2e partie)*
P 3 | **LES SALLES D'EXPOSITION RÉNOVÉES**
PARTENARIAT À SUIVRE AVEC LA SMAC 07
LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE SUR LES RAILS
AGENDA
C'EST ARRIVÉ
P 4 | EN BREF
LA MFR, UN ANIMATEUR DE TERRITOIRE
C'EST NOUVEAU
SUIVEZ LES GUIDES !

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi :
8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h
Vendredi :
8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

PERMANENCES DES ÉLUS

- **Christian Audigier,** maire, *sur rendez-vous au* 04 75 94 80 09
- **André Deléage,** 1er adjoint (travaux, voirie et réseaux), *lundi 9 h - 12 h*
- **Sylvie Dubois,** 2e adjointe (culture et patrimoine), *mercredi 14 h - 16 h et samedi sur rdv*
- **Christophe Marijon,** 3e adjoint (bâtiments communaux), *samedi sur rdv*
- **Paulette Ganivet,** 4e adjointe (action sociale), *mardi et samedi sur rdv*
- **Sébastien Nicolas,** 5e adjoint (jeunesse et éducation), *mercredi 9 h - 12 h*
- **Marie-Jeanne Cosse,** 6e adjointe (urbanisme et aménagement du territoire), *jeudi 14 h - 17 h*
- **Serge Brousset,** conseiller municipal (sports et festivités), *mercredi 9 h 30 - 12 h*
- **Jean-Paul Roux,** président de la communauté de communes Berg et Coiron, Hôtel de Malmazet, 07170 Villeneuve-de-Berg, 04 75 94 07 95
- **Sylvie Dubois,** conseillère départementale, Conseil départemental, Quartier La Chaumette, BP 737, 07007 Privas cedex, 04 75 66 77 07, sdubois@ardeche.fr

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale :** 04 75 94 75 95
- **Services techniques :** dst@villeneuvedeberg.fr
- **Déchetterie :** 04 75 94 76 45, *du lundi au samedi 9 h - 11 h 45, mercredi 9 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h*
- **SIDOMSA :** 04 75 94 33 57
- **SIVOM :** 04 75 94 82 94
- **SAUR :** 04 63 36 10 00 de 8 h - 18 h, 04 63 36 10 09 *soir et week-end*

TOUTES LES INFOS sur villeneuvedeberg.fr

BUDGET

DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

(Suite de la page 1)

Dossier

En une année l'État a diminué le montant global de la dotation générale de fonctionnement de 118 926 euros (voir illustration en bas de page). Pour compenser le manque à gagner tout en maintenant un bon niveau d'investissement indispensable au développement local, la municipalité a engagé des mesures d'économie sur son fonctionnement ainsi qu'une révision de la fiscalité locale. Le taux de d'imposition, c'est-à-dire la base servant à calculer l'impôt et non pas le montant de l'impôt lui-même, sera relevé de 2 % cette année. Cette augmentation constitue une dépense supplémentaire par habitant d'un peu moins de 5 euros, le montant payé par chacun étant pondéré en fonction de la composition du foyer fiscal et des revenus. Cette hausse générera 14 661 euros de recettes pour la commune.

Des investissements **porteurs** de développement

2016 sera l'année de lancement ou d'achèvement de grands projets tels la zone ludique La Pinède ou la nouvelle médiathèque. La forte baisse des financements de l'Etat sera en partie compensée pas des économies de fonctionnement et par une faible hausse du taux d'imposition.

Un écoquartier avec la ZAC centre-ville

Par ailleurs, une part importante des investissements prévus en 2016 est allouée à l'assainissement pour 231 553 euros. Outre l'entretien des réseaux existants, ils permettront de redimensionner ceux de la rue Charbonnier, en prévision de la construction par l'organisme ADIS d'un immeuble avec des logements destinés à l'accession à la propriété. Inscrite au programme également, la réhabilitation du terrain multisports mitoyen de l'école du Parc, aujourd'hui dégradé et source de nuisances pour les riverains. Son accès sera sécurisé et réservé exclusivement aux élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.
Les investissements en 2016, c'est aussi le lancement des travaux qui permettront de moderniser et d'agrandir l'actuelle bibliothèque, tout en la transformant en véritable médiathèque *(lire page 3)*. 2016 sera également l'année des premières réalisations de la ZAC centre-ville qui verra, une fois le Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé, le lancement des premières étapes, avec l'ambition d'obtenir le label d'écoquartier, marquant ainsi sa volonté d'engager la commune sur la voie du développement durable.

Toujours un bon niveau de dépenses pour l'éducation

Enfin, le conseil municipal a maintenu à un bon niveau les dépenses en faveur de l'éducation, celles-ci s'élevant à 787 euros par élève, hors cantine scolaire et garderie. Bien entendu, les communes voisines dont les enfants sont scolarisés à Villeneuve-de-Berg (Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Maurice-d'Ibie, Mirabel) sont sollicitées à même hauteur. Par ailleurs, la convention pour la sensibilisation aux pratiques musicales avec le Syndicat mixte du conservatoire Ardèche musique et danse a été reconduite. Le maire a par ailleurs annoncé que les mêmes montants que l'année dernière seraient attribués aux associations.
On le voit, les investissements sont conséquents, porteurs de développement pour Villeneuve-de-Berg et pour ses habitants, pour une ville plus moderne, plus facile à vivre : des investissements pour l'avenir.

La baisse de la dotation générale de fonctionnement de l'État en 2015
- 118 826 euros soit - 12,90 %

HÔTEL MALMAZET

LES SALLES D'EXPOSITION RÉNOVÉES

C'est une rénovation particulièrement réussie des salles d'exposition de l'Hôtel Malmazet qui vient d'être réalisée par l'équipe des services techniques de la ville. Les murs des trois salles ont entièrement été repris et peints en blanc. L'électricité a elle aussi été remise à neuf avec l'installation d'un éclairage par ampoules LED, peu consommatrices en électricité et diffusant une lumière moins agressive que l'ancien système avec des lampes traditionnelles, qui produisait de la chaleur au risque d'abimer les œuvres présentées. Cette réalisation permet d'accueillir les œuvres dans de meilleures conditions. Au mois de mai, l'Hôtel Malmazet rénové a été inauguré avec l'exposition de l'atelier Patchwork du centre social. À venir une exposition des peintres François Baujolin en juillet et Ghani Ghouar en août.

Le peintre Ghani Ghouar exposera à Malmazet en août.

MUSIQUE

PARTENARIAT À SUIVRE AVEC LA SMAC 07

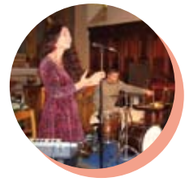

La convention bisannuelle "Free son" qui lie la commune à l'association Scène de musiques actuelles Ardèche (SMAC 07) s'achève. C'est l'heure du bilan. L'an dernier, la SMAC, à travers la présence du saxophoniste Clément Édouard, est intervenue dans 5 structures villeneuvoises : la Maison familiale rurale, le collège Laboissière, le centre social, l'Ehpad des Terrasses de l'Ibie et l'école Notre-Dame du Coiron. Parmi les événements organisés : projection du film "I feel good" et d'un court métrage créé et réalisé par la MFR, la SMAC ayant apporté l'ambiance sonore et, accueil durant 5 jours d'une résidence d'artistes. Une playlist a pu être diffusée dans le ville, tandis que le concert Mercurial était organisé dans le cadre du festival "D'une cour à l'autre". Autres événements : les fêtes des écoles et le festival Arts et loisir. La convention devrait être reconduite en 2017.

CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE SUR LES RAILS

Le projet de médiathèque municipale a été présenté le 25 mai dernier. Il place la ville au centre d'un réseau de lecture publique du département tout en favorisant un égal accès à la lecture pour tous.

Villeneuve-de-Berg plaque tournante d'un réseau de lecture publique du département, c'est l'ambition du projet de médiathèque municipale. Imaginé avec la commission extra-municipale culture, elle sera localisée sur le terrain communal de plus de 5 700 m² où se trouve l'actuelle bibliothèque. Le bâtiment réunira la bibliothèque, le centre multimédia et une salle de spectacles. Il est conçu à la fois comme un outil de diffusion de la lecture, de la culture numérique et des arts vivants. Il permettra aussi de résoudre les principaux problèmes actuels posés par une surface trop restreinte, l'inaccessibilité pour les personnes en situation de handicap et une offre insuffisante au regard des besoins des écoles, de la population et du développement d'activités culturelles.

Le président du Conseil départemental de l'Ardèche Hervé Saulignac en visite sur le site de l'actuelle bibliothèque.

70 % de subventions

Le montant de l'investissement est évalué à plus de 2,2 millions d'euros et devrait être subventionné à hauteur de 70 % par l'État, la Région et le Département. Le projet a été officiellement présenté le 25 mai dernier, à l'occasion de la visite du président du Conseil départemental Hervé Saulignac. *« L'accès à la lecture publique, puissant outil de démocratisation culturelle, se veut, en synergie avec le territoire et les acteurs qui contribuent à sa mise en œuvre. Une volonté affirmée par la municipalité pour un égal accès à la lecture, à l'information et à la culture en général »* a commenté Sylvie Dubois, adjointe à la culture.

AGENDA JUIN, JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE

De la vogue aux mardis villeneuvois en passant par les projections cinéma, de nombreux événements sont programmés en juin, juillet et août. Joint à ce numéro, le programme complet des festivités.

- **Fête de l'école du Coiron**
  25 juin
- **Vide-greniers au Petit-Tournon**
  21 août
- **Étape du Tour cycliste féminin international de l'Ardèche**
  2 septembre
- **Journées européennes du patrimoine**
  17 et 18 septembre

C'est Arrivé !

765 joueurs au Fédéral de pétanque

Un beau succès malgré une météo qui n'était pas au beau fixe. Le Fédéral triplettes de pétanque organisé les 23 et 24 avril par les associations Pétanque du Pays de Berg et Barry Pétanque, a attiré 765 joueurs. Près de 1 200 personnes se sont rendues à Villeneuve le temps d'un week-end. 128 triplettes s'étaient inscrites dans la catégorie masculin, 51 pour les féminines et 76 pour les jeunes joueurs. Gérard Valcke, le président de Pétanque du Pays de Berg, a salué « la cinquantaine de bénévoles qui se sont mobilisés, les agents municipaux et les commerçants partenaires de la manifestation ».